

**6 décembre 2000, Lévis**

**Allocution à l'occasion du Centenaire du Mouvement Desjardins**

Mesdames, Messieurs,

Il y a cent ans, jour pour jour, Alphonse Desjardins et son épouse Dorimène fondaient, ici même à Lévis, la première coopérative d'épargne et de crédit en Amérique du Nord. Ils jetaient alors les bases de ce qui allait devenir un formidable outil d'organisation économique pour les Québécoises et les Québécois.

À cette époque, la majorité de la population était établie en milieu rural et les gens n'avaient pas vraiment accès à l'épargne ou au crédit. Le chômage, la maladie et les autres imprévus de la vie les rendaient vulnérables. Cette situation préoccupait Alphonse Desjardins. C'est une chance pour nous qu'il ait été scandalisé par cette iniquité, puisque c'est ce qui l'a amené à créer une coopérative d'épargne et de crédit. La première caisse populaire est née de cette idée. Six ans après la première, il y en avait quatre. Vous connaissez la suite.

Pour permettre la croissance du coopératisme, Monsieur Desjardins devait obtenir une reconnaissance légale. Il a dû faire preuve de persévérance et de détermination pour obtenir cet encadrement. Comme la question relevait du gouvernement fédéral, il a d'abord entrepris des démarches à Ottawa. Même s'il avait des appuis auprès de certains députés à la Chambre des communes, sa démarche s'est avérée infructueuse. Finalement, c'est le gouvernement du Québec qui, en 1906, a adopté la Loi concernant les syndicats coopératifs, une loi qui plaçait les caisses sous la juridiction provinciale.

Fortes de ce nouveau statut, les caisses populaires se sont multipliées partout au Québec. Le réseau s'est enraciné dans les milieux et s'est ramifié en un ensemble imposant d'institutions financières. Aujourd'hui, après un siècle de développement, le Mouvement Desjardins figure parmi les joyaux du coopératisme à l'échelle internationale. C'est un outil collectif qui a contribué de manière significative à l'essor économique et social du Québec. Le Mouvement Desjardins peut être fier d'avoir contribué à donner aux gens l'habitude et les moyens d'épargner. Il a agi pour consolider de nombreuses entreprises locales et artisanales. Il a participé activement au progrès des communautés québécoises.

Desjardins est une coopérative qui nous appartient et qui nous ressemble. 5 000 000 de membres québécois sur une population d'un peu plus de 7 000 000 de personnes. Avec près de 40 000 employés, Desjardins est le plus important employeur privé au Québec. Il dispose d'un actif de 77 000 000 000 \$. Malgré cette taille impressionnante, le réseau des caisses Desjardins est demeuré près des gens. Le Mouvement Desjardins a été très actif dans le développement économique du Québec moderne. Citons quelques exemples. Un investissement majeur à la Société générale de financement du Québec dans les années 60.

La création de la Société d'investissement Desjardins au début des années 70. Je pense aussi au lancement de plusieurs fonds de développement régional. Desjardins s'est aussi engagé dans le développement international. Il nous a permis de partager notre expertise avec d'autres sociétés à travers le monde. On reconnaît là, encore une fois, l'esprit de solidarité qui caractérise les Québécoises et les Québécois.

Avec la création des guichets automatiques, des services informatisés, du paiement direct et de l'Internet, Desjardins a véritablement pris le virage technologique. Il est bien outillé pour entrer dans le troisième millénaire. Notre couple visionnaire du début du siècle serait fier de voir le fruit de leur initiative.

En l'an 2000, Desjardins est devenu un vaste réseau financier moderne, dynamique et novateur. Avec ses cent ans d'existence, le Mouvement Desjardins constitue un fleuron de l'économie québécoise. Il est présent partout dans la vie quotidienne des Québécoises et des Québécois.

Je souhaite vivement qu'il continue de servir les intérêts de la population comme il le fait déjà si bien depuis un siècle.

Merci!